



Bureau du greffier

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE LAVIOLETTE
VILLE DE LA TUQUE

206

DM2.1

Projet d'aménagements hydroélectriques de la
Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

Haut-Saint-Maurice

6211-03-038

Ville de La Tuque

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil municipal, tenue le 18 octobre 2004, sous la présidence du maire, monsieur Réjean Gaudreault.

AUTORISATION / PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE PAR LE MAIRE AU BAPE (PROJET CHUTE-ALLARD ET RAPIDE-DES-CŒURS)

ATTENDU la tenue à compter du 19 octobre de la 2^e partie de l'audience publique du BAPE concernant les projets d'aménagement hydroélectrique Chute-Allard et Rapide-des-Cœurs;

ATTENDU qu'il s'agit d'investissement majeur d'Hydro-Québec dans le Haut St-Maurice d'environ 670 millions \$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

2004-10-392

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS BOULIANNE
APPUYÉ UNANIMEMENT**

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise le maire Réjean Gaudreault à présenter pour et au nom de la Ville de La Tuque un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement insistant sur la maximisation des retombées économiques sur le territoire latuquois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé : Réjean Gaudreault
Maire

VRAIE COPIE CONFORME

Yves Tousignant
Greffier

Yves Tousignant
Greffier